

Le fil d'Artannes

Édito

Chères Artannaises, chers Artannais, chers Amis,

Cette année encore, la situation sanitaire nous prive de cette rencontre que nous offrait traditionnellement la cérémonie des vœux et la vidéo en ligne sur le site ne peut la remplacer. En 2021 la vaccination nous a permis d'avoir un peu de répit face à la pandémie et progressivement, la vie économique et associative a repris des couleurs...

A Artannes, ou ailleurs, chacun aura pu apprécier de renouer avec des activités de loisirs partagés, des activités culturelles, sportives ou tout simplement passer d'agréables moments en famille, entre amis... Nous espérons que votre année sur la commune aura été source de moments de détente et de joie.

Malgré les contraintes dues à une crise sanitaire persistante, toute l'équipe municipale a poursuivi les projets engagés vers un développement harmonieux de notre commune, dans un souci affirmé du respect de l'environnement, tout en essayant de préserver une politique basée sur les échanges et la concertation avec vous, nos concitoyens, par l'organisation de réunions de quartier concernant les aménagements urbains, les aménagements de sécurité, et cela malgré le contexte.

2021 aura également été une année de réflexion, de concertation sur de grands projets structurants dont les réalisations verront le jour en 2022.

Tout d'abord nos jeunes avec l'école, dont vous découvrirez les contours du projet de modification du restaurant scolaire dans ce Fil d'Artannes. Le début des travaux est prévu pour la fin d'été 2022. Et afin d'impliquer les jeunes générations dans la vie de notre commune, un conseil municipal de jeunes verra le jour cette année.

Attachés à la préservation de notre patrimoine nous avons pris l'engagement de poursuivre les travaux de restauration de notre Église Saint-Maurice. La deuxième phase devrait débuter en mars 2022. Le travail se poursuit en coopération avec l'Association des Amis du Patrimoine Artannais qui va entamer une nouvelle campagne de recherche de fonds, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Sur le plan environnemental, l'embellissement de la commune s'appuie sur notre initiative avec le travail des agents communaux qui s'appliquent au fleurissement de nos ponts et de différents axes de la commune, mais également sur votre implication, vous qui agrémentez notre quotidien en fleurissant balcons, jardins, parcs et maisons.

Continuons à planter et donc à contribuer à préserver notre paysage et notre climat.

Comme en 2021, nous continuerons notre soutien à nos associations qui ont pu reprendre leurs activités, pour le bonheur de tous. Nous continuerons à les soutenir car elles participent pleinement au dynamisme de notre commune. Je voudrais saluer le travail, car souvent c'en est un, de tous les dirigeants d'associations et de leur bureau ainsi que de tous les bénévoles qui les soutiennent dans leur action.

Certes l'année 2022 s'annonce avec des incertitudes mais également avec des indicateurs qui nous permettent d'être optimistes, alors restons-le.

Aujourd'hui, tous les élus, ainsi que l'ensemble de nos agents se joignent à moi pour vous souhaiter à tous, habitants et acteurs de notre commune, du fond du cœur, une bonne santé, un bel épanouissement personnel et professionnel ainsi que des moments de joie en famille et entre amis.

Très belle année 2022 et à très bientôt.



Isabelle DELACÔTE

Maire
d'Artannes-sur-Indre



PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

MENUISERIES ALUMINIUM
MURS-RIDEAUX
METALLERIE-SERRURERIE
STORES - PERGOLAS

TREFOUS
FENÊTRIERS FAÇADIERS
pour les chantiers neufs et de rénovation

La SARL TREFOUS est spécialisée dans l'étude, la fabrication, la pose de fenêtres et façades aluminium

20 rue Francis Perrin - ZA de la Bouchardière - 37260 MONTS
Tél. 02 47 45 44 48 - contact@arsartrefous.fr

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - AMÉNAGEMENT

DES SOLUTIONS SUR-MESURE
POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

FERRÉ

Conseils et Devis GRATUITS
www.tpf-ferre.com 02 47 53 86 18 - MONTS

Bureau d'étude Voirie
Réseaux Divers

www.inevia.pro
Tél : 02 47 41 33 71

inevia
INGENIERIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA ROUTE

**BLANCHISSERIE DES HAUTES
VARENNES
FRANCIS MOURY**

06 80 48 08 83

21 Ter rue des Hautes Varennes Artannes sur Indre
A 100 m du Centre Technique Municipal

LAVAGE DE COUETTE
Garniture Polyester
(hors couette plumes)

L'unité	17 €
Par 2	32 €
Par 3	45 €
Par 4	56 €

PRESSING-BLANCHISSERIE-AQUA NETTOYAGE
LIVRAISON GRATUITE

VERNAT
Travaux Publics
GVTP
AGENCE TOURAINE-BERRY

Partenaire pour un avenir durable

37600 LOCHES
02 47 59 64 16
accueil@vernattp-gv.com

Conventionné CPAM, MSA...
Transport toutes distances
Liaison Gare-Aéroport

taxi.artannais@gmail.com

TAXI ARTANNAIS
Commune de stationnement : Artannes / Indre

07 86 38 58 57

GRAPHIVAL
créateur & imprimeur

Graphival a intégré
Gibert Clarey Imprimeurs
et étend ainsi sa gamme de services
CRÉATION • OFFSET
NUMÉRIQUE (tous supports)
DORURE • SÉRIGRAPHIE • PACKAGING

1873
Gibert-Clarey
IMPRIMEURS
Les savoir-faire graphiques

Nos machines et notre « bonne humeur » ont déménagé
au 55 rue Charles Coulomb, 37170 Chambray-lès-Tours
Contact : 02 47 73 68 68 - christelle@graphival.fr

Pensez immo, pensez Ludo !

Résident Artannais, je me ferai un plaisir de vous accompagner dans votre projet immobilier local :

- ▶ Avis de valeur gratuit
- ▶ Vente de votre bien
- ▶ Accompagnement et conseils
- ▶ Des avis clients certifiés iImmodvisor

Ludovic DESCOUX
06.63.22.64.34
ludovic@groupe-efficio.com
groupe-efficio.com

EFFICIO
COURTAGE - IMMOBILIER - TRAVAUX

Informations Municipales

www.artannes.fr

Janvier

Lundi 10 : Conseil municipal, 20h, salle du Conseil

Du vendredi 14 au mercredi 23 février : Diegg Mars. Exposition de peintures inspirées de l'art aborigène, médiathèque

Jedi 20 : Assemblée Générale, Association les Amis du Patrimoine Artannais, 17h30, salle des Glycines

Février

Lundi 7 : Conseil municipal, 20h, salle du Conseil

Dimanche 13 : à 14h, randonnée des crêpes. Plusieurs circuits, 8, 11 et 15 km. Départ gymnase ; crêpes et goûter à l'arrivée « Les Sentiers du Lys »

Jedi 24 : Assemblée Générale, Les Jardiniers d'Artannes, 18h, salle des Glycines

Du samedi 26 au mercredi 30 mars : Exposition photographique d'Artannes Photos Club Amateurs, médiathèque

Mars

Lundi 7 : Conseil municipal, 20h, salle du Conseil

Jedi 3 : Assemblée Générale, Les Jardins de Touraine, salle des Glycines

Samedi 19 : Bal du « Artannes Basket Club », gymnase Jean Menanteau

Samedi 26 : Assemblée Générale, Bazartannes, 18h, salle des fêtes

Avril

Lundi 4 : Conseil municipal, 20h, salle du Conseil

Du vendredi 1^{er} au samedi 30 : Exposition peintures à l'huile d'Yves Rochereau, médiathèque

Dimanche 3 : « L'Artannaise » Randonnée pédestre. Plusieurs circuits, 8, 13, 16 et 21 km. Départs entre 8 et 9h. Accueil café, ravitaillements, vin d'honneur. Départs : Salle des fêtes d'Artannes « Les Sentiers du Lys »

Vendredi 8 : Don du sang, 17h-19h, Salle des Glycines.

Dimanche 10 : 1^{er} tour des élections présidentielles

Dimanche 24 : 2^{ème} tour des élections présidentielles

Mai

Lundi 16 : Conseil municipal, 20h, salle du Conseil

Du mardi 3 au lundi 30 : Exposition peintures à l'huile de Jocelyne Delacroix, médiathèque

Samedi 14 et dimanche 15 : Gala du « Artannes Basket Club », gymnase Jean Menanteau

Samedi 21 et dimanche 22 : Commémoration Jeanne Languille

Juin

Lundi 13 : Conseil municipal, 20h, salle du Conseil

Dimanche 12 : 1^{er} tour des élections législatives

Samedi 18 : Journée Environnement, salle des glycines

Dimanche 19 : 2^{ème} tour des élections législatives

Vendredi 24 : Fête de l'école

Dimanche 26 : Gala de fin d'année « Gym Enfants Artannes », gymnase



VENDREDI
8 AVRIL 2022
De 17h à 19h
Salle des Glycines

Informations Municipales
p.4 à 14

Informations Communautaires
p.15 à 22

La Vie Associative
p.23 à 30

Présentation du Budget 2022

A

nouveau, et comme le préconise la loi, le Budget Primitif de notre commune a été adopté avant le 1^{er} janvier 2022 à savoir, lors du Conseil Municipal du 6 décembre dernier.

Ce travail, débuté par les commissions dès l'automne 2021, nous permet d'engager, en ce début d'année, les études et consultations nécessaires à nos projets d'investissement. Ce budget, fruit de nombreux échanges et réunions, a été adopté à l'unanimité.

Il a été construit autour des idées directrices suivantes :

- ✓ Maintien des taux d'imposition 2021
- ✓ Maîtrise des coûts de fonctionnement
- ✓ Soutien renouvelé aux associations qui animent la commune
- ✓ Poursuite des travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie et des équipements publics

- ✓ Lancement des grands projets de la première partie du mandat (cf. articles ci-après)

Parmi les principaux projets de l'année 2022 figurent :

- ✓ l'aménagement et la réfection de diverses voiries
- ✓ l'amorce de la révision du Plan Local d'Urbanisme
- ✓ La 2^{ème} tranche de restauration de l'église Saint-Maurice
- ✓ les prestations intellectuelles liées à la modification du restaurant scolaire ; la partie travaux sera inscrite au Budget Supplémentaire.
- ✓ L'acquisition de matériel pour les services techniques, l'école et la vie associative

Michel Guillot

Adjoint délégué aux finances

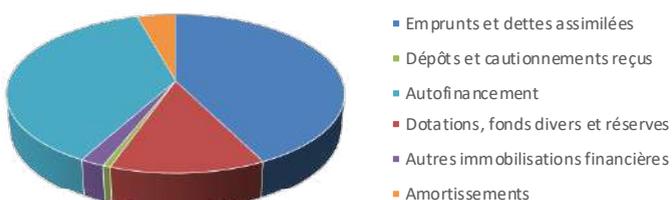
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 690 566,32 €

Atténuation de charges.....	1 000,00
Produits des services, du domaine.....	15 150,00
Impôts et taxes et fiscalité locale.....	1 076 000,00
Dotations et participations.....	554 505,00
Autres produits de gestion courante.....	27 000,00
Produits financiers, spécifiques et op. d'ordre.....	16 911,32



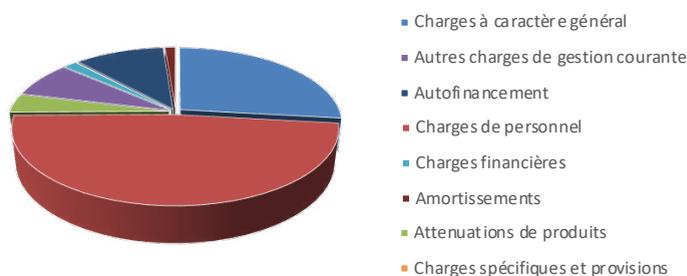
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 690 566,32 €

Charges à caractère général.....	453 023,00
Charges de personnel.....	812 282,00
Atténuations de produits.....	66 137,03
Autres charges de gestion courante.....	129 698,00
Charges financières.....	27 047,00
Charges spécifiques et provisions.....	2 100,00
Autofinancement.....	179 721,21
Amortissements.....	20 558,08



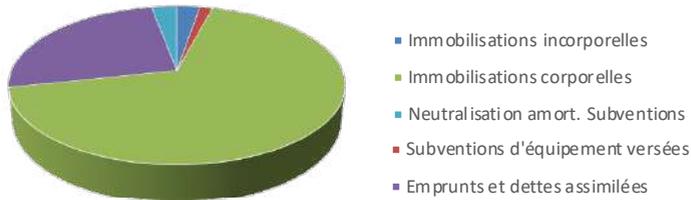
RECETTES D'INVESTISSEMENT 477 009,14 €

Emprunts et dettes assimilées.....	203 125,58
Dotations, fonds divers et réserves.....	61 000,00
Dépôts et cautionnements reçus.....	3 000,00
Autres immobilisations financières.....	9 604,27
Autofinancement.....	179 721,21
Amortissements.....	20 558,08



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 477 009,14 €

Immobilisations incorporelles.....	12 500,00
Subventions d'équipement versées.....	7 000,00
Immobilisations corporelles.....	322 101,00
Emprunts et dettes assimilées.....	121 510,00
Neutralisation amort. Subventions.....	13 898,14



Aménagement de la route de la Baudinière

Comme annoncé dans le dernier fil d'Artannes, des réflexions ont été engagées au cours du dernier trimestre 2021 concernant la refonte des aménagements routiers route de la Baudinière. En accord avec les services du Département et après une présentation auprès des riverains, les travaux ont été financièrement engagés fin 2021.

Deux axes notables :

- Le dernier aménagement en sortant de la Baudinière direction Druye sera simplifié car noté comme dangereux par bon nombre de riverains et usagers.
- Deux plateaux surélevés (du même type que ceux réalisés route de Villeperdue) viendront marquer les arrêts de bus présents dans le lieu-dit.

La réalisation de ces éléments est prévue en tout début d'année 2022 dans l'attente des autorisations administratives du Département à ce jour.

Vidéoprotection

Les travaux de mise en œuvre du système de vidéosurveillance ont pris fin en décembre dernier. Ce dossier, comme celui de la modification de l'éclairage public sur le cheminement rue des grands clos- rue du bois de plantes, a souffert des pénuries de matières premières d'où le retard de mise en œuvre.

Ce sont désormais quatre caméras qui sont installées avec un système permettant d'en rajouter si le besoin s'en faisait ressentir.

Seuls quelques élus habilités et formés, sous le contrôle de Mme le Maire, peuvent avoir accès aux images collectées. Celles-ci sont stockées pour une durée de 14 jours puis effacées comme le stipule la loi afférente. La technologie employée nous permet par ailleurs une très belle qualité d'images de jour comme de nuit.

Emmanuel Dufay,

Adjoint délégué aux bâtiments, à la voirie, aux réseaux, à la circulation et à l'urbanisme



Lavoir



Square des Combattants

De nouveaux appuis cycles

Avec l'aide de la CCTVI, la commune s'est équipée de 17 nouveaux appuis cycles afin de faciliter vos déplacements à vélos et les sécuriser. Vous les trouverez devant l'église, place de la Liberté, place des Tilleuls, au square des Anciens Combattants, au lavoir et devant la médiathèque.

Bonne route à tous !

Marine Nourry,

Adjointe déléguée à la vie locale



Eglise



Glycines



Place de la Liberté



Place des Tilleuls

Arrivée d'une psychomotricienne

Début octobre, Maurine Asciak-Cillard s'est installée en tant que psychomotricienne dans la maison de santé d'Artannes-sur-Indre. Elle a bien voulu nous faire une présentation succincte de son activité.

En tant que psychomotricienne, elle est spécialiste du développement psychomoteur et prend en charge des patients de tout âge : du bébé à la personne âgée. L'objectif des séances est de développer les capacités psychomotrices en utilisant des médiations mettant en jeu le corps : jeux rééducatifs, mouvements corporels, graphomotricité, relaxation, ateliers créatifs...en individuel ou en groupe.

Voici une liste non exhaustive des différents troubles qu'elle peut accompagner en rééducation psychomotrice :

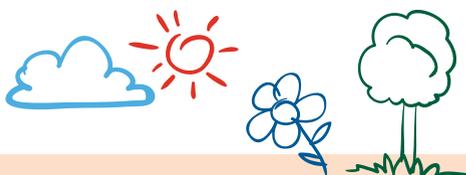
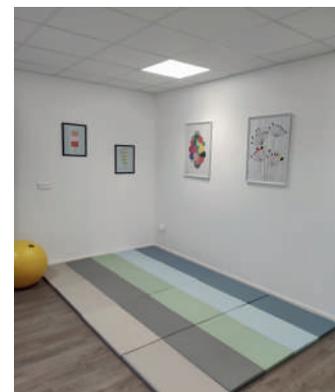
- troubles du développement psychomoteur
- troubles de la régulation tonique (dystonie, hypotonie, hypertonie)
- troubles du schéma corporel
- troubles de la latéralité
- troubles de l'organisation dans le temps et dans l'espace
- maladrotesse motrices et gestuelles, dyspraxies
- troubles des apprentissages, de l'écriture, dysgraphie
- troubles de l'acquisition de la coordination

- troubles du comportement : instabilité ou inhibition motrice, impulsivité, trouble de déficit de l'attention / hyperactivité (TDAH)...
- troubles des fonctions cognitives : trouble de l'attention, des fonctions exécutives, des praxies, des gnosies...
- troubles tonico-émotionnels (tics, bégaiements)
- troubles de l'équilibre, de la marche, de la gestuelle
- difficultés relationnelles et émotionnelles

Elle vous reçoit sur rendez-vous le lundi et jeudi toute la journée ainsi que le mercredi matin. Contactez le 06 27 74 80 68.

Marie-Alice Robin,

Adjointe déléguée à l'éducation, à la jeunesse et à l'économie locale



Inscriptions scolaires 2022/2023

Avant l'admission définitive de votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, l'inscription administrative en mairie est obligatoire. Il vous sera délivré un certificat à remettre à la Directrice de l'école qui procédera à l'admission définitive de votre enfant.

Cette année les inscriptions en Mairie auront lieu du lundi 14 février 2022 au vendredi 25 février 2022.



Le dossier est téléchargeable sur le site internet (www.artannes.fr) ou bien directement en Mairie. Sont concernés uniquement :

- les enfants qui entrent pour la première fois à l'école maternelle (en petite section)
- tous les enfants nouvellement installés dans la commune et en âge d'aller à l'école maternelle ou élémentaire.

Informations Municipales

NAISSANCES 2021

De Bengy-Puyvallée Gabriel Edouard Marie-Axelle, le 8 janvier
Cothouis Maya Oxanna, le 5 avril
Jimenez Soën, le 7 avril
Metais Léna Agathe Céline, le 11 avril
Grenet Fischer Suzon, le 25 avril
Vérité Lison Renée, le 3 mai
Karapetyan Sophie, le 21 mai
Mercier Maëly, Suzanne, Solange, le 28 mai
Remuge Fabio Arlindo Patrice, le 26 juin
Joubert Auguste Vincent Thierry, le 8 juillet
Poirier Côme Pascal Jean, le 15 juillet
Damon Soan Nino Liam, le 14 août
Taillard Tom Marcel Henri, le 20 août
Bougreau Clémence, Lucie, Maëlle, le 22 août
Cheniour Nora Marie-Luce Mounira, le 23 août
Malveiro Nina Nelly Corinne, le 26 août
Tézenas Du Montcel Sacha François Christian, le 25 septembre
Buffet Thomas Luis, le 10 novembre
Bebiano Alma Mila, le 13 novembre
Ricart Gabriel Jonathan Justin, le 28 décembre

MARIAGES 2021

Tessier Céline Lucienne Maria et Villain Sébastien, Le 6 mars
Farque-Metais Sarah Léa Louise et Baron Ugo Richard Jean-Pierre, Le 3 avril
Monzo Elodie Lucie Marguit et Jouanneau Jean-Laurent Bernard Gaston, Le 29 mai
Delord Séverine Annabelle Emilie et Taillard Jean-François Nicolas, Le 2 juillet
Costa Ferreira Marta Daniela et Cothouis Brandon Kevin Alexandre, Le 24 juillet
Essig Athina Emmanuelle et Du Boscq de Beaumont Mathieu Henry André, Le 3 septembre
Moura Mélanie Charlene et Haudebourg James, Le 22 décembre

DÉCÈS 2021

Saloppe Maurice Fernand André, le 21 janvier
Mauvenu Gabrielle Gisèle veuve Coutard, le 4 février
Wawrynnow Josepha veuve Sorek, le 22 février
Bourolleau Janine veuve Brelay, le 10 mars
Baron Jean-Pierre Fernand, le 25 mars
Tessier André, le 12 avril
Salvaudon Christophe Jacques, le 18 mai
Plaquet Jean-Christophe Henri Pierre, le 9 juin
Augusto Francisco, le 7 juillet
Da Fonseca Maria Jose veuve Dos Santos, le 16 juillet
Rondeau Jeannine Odette veuve Fumeron, le 24 juillet
Bernays Gérard Victor Frédéric, le 8 septembre
Royer Marie-Claude épouse Bellier, le 23 septembre
Blond Huberte Simone veuve Viou, le 17 octobre
Mund Joëlle Luce épouse Guillot, le 7 novembre
Chaleroix Edith Amélie Madeleine veuve Bouchet, le 13 novembre
Friedmann Lydie Monique épouse Boin, le 20 décembre
Juillot Aimée Victoire veuve Junique, le 25 décembre
Doublet Maurice Gérard, le 27 décembre



Ce n'est qu'un au revoir

Artannais pendant plus de treize ans Liselotte et Jean-Pierre Blin furent actifs et engagés dans la vie de la commune. Nous garderons en mémoire, en particulier, la participation de Jean-Pierre au groupe de réflexion sur la circulation urbaine et sa rédaction du livre sur notre ancien Maire Jean Menanteau « La mémoire d'Artannes ».

Il a été président de l'Avenir Musical de la Vallée du Lys, pendant plusieurs années et a dirigé un orchestre de talents musicaux locaux. En tant qu'ancien Directeur de Conservatoire il a pu mettre à disposition ses relations dans le monde musical et a organisé dans la commune plusieurs concerts de haut niveau.

Il a également été vice-président de l'Association des Amis du Patrimoine Artannais et, toujours généreux de son temps, a beaucoup contribué à la col-



lecte de fonds pour la première tranche des travaux de l'église. Liselotte de son côté aidait à toutes les manifestations

avec ses somptueux gâteaux.

L'été dernier ils ont quitté Artannes pour la Bretagne afin d'être plus proches de leurs enfants et petits-enfants.

Mais cet éloignement n'est que physique car Jean-Pierre continue à être présent et actif en écrivant le texte de base du spectacle de l'ATA à l'occasion de la commémoration du départ pour la Nouvelle France de Jeanne Languille qui se tiendra les 21 et 22 mai prochains.

Nous aurons alors le plaisir de les revoir et les accueillir à nouveau.

Ce n'est donc qu'un au revoir.

Michel Guillot,

Adjoint délégué à la communication

Un petit tour sur le marché de Noël...

Par un temps maussade mais sans pluie, le dimanche 5 décembre, s'est tenu le traditionnel marché de Noël dans une ambiance chaleureuse grâce à une forte mobilisation des exposants locaux et des associations artannaises.

Ces dernières, avec de nombreux bénévoles, toujours fidèles, n'ont pas hésité à braver le froid et le vent la veille de l'ouverture pour installer et décorer les divers stands permettant ainsi la concrétisation de cet éphémère moment de magie.

Dès l'ouverture du marché, à 10h, les passants, petits et grands, ont pu se prendre à rêver de découvrir le contenu d'une « Vieille malle au fond du grenier », une pièce de théâtre inédite présentée par la Compagnie « Galoches des farfadets » à la salle des fêtes, qui a été pleinement couronnée de succès. Ils ont ensuite pu déambuler parmi les 27 stands présents sur le marché dont 7 représentés par des associations communales. Equipés de leur passe sanitaire, les visiteurs ont ainsi pu se régaler de savoureux produits locaux et régionaux comme les chocolats, miel, pain d'épices, vins et rhums... Ils ont aussi pu déguster des huîtres ouvertes par l'association Bacchus pour ensuite déjeuner autour du hachis parmentier de canard proposé par le chef du restaurant artannais « la Casadéenne ». Poursuivant leur itinéraire, ils ont pu découvrir des produits anglais et italiens grâce au Comité de jumelage tout en dénichant quelques cadeaux de confection artisanale qu'ils pourront déposer au pied du sapin (objets décorés en verre, porcelaine ou bois, produits bien-être, bijoux, vêtements en laine, doudous...).

L'ambiance festive a été notamment assurée par la fanfare « la Vaginale » dont les cuivres ont retenti à partir de 15h30 sur la place de l'église, et que les badauds sont venus écouter en se rafraîchissant auprès des stands buvette tenus par la pétillante association Bazartannes ou en se réchauffant d'un vin chaud concocté à l'occasion par le Basket Club ou encore d'un bon chocolat préparé par les Amis du Patrimoine.

Les plus petits d'entre eux n'ont pas été en reste ! Entre deux tours de manège et une pêche aux canards, les enfants ont pu LE croiser et se faire photographier au stand de l'Artannes photo club... LE Père-Noël, tant attendu, a en effet reçu de nombreuses lettres et a généreusement distribué des bonbons tirés de sa hotte. Les papilles en éveil, les enfants ont enfin pu déguster de succulents chichis au stand de l'Association des parents d'élèves, de délicieuses pâtisseries provenant de la toute jeune entreprise artannaise « Les Gous'Papilles » ou d'explosifs pop-corns au stand de l'Accueil jeunes avant de repartir...

C'est finalement plus d'un millier de personnes qui ont répondu présent en participant à l'évènement !

Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés à l'occasion par l'aide apportée à l'installation ou par leur fréquentation et qui ont rendu possible cet évènement convivial dans notre commune, nul doute qu'il a permis une parenthèse joyeuse dans ce contexte sanitaire si troublé.

Delphine Piot, Membre de la Commission « Festivités »



Restauration de l'église Saint Maurice : tranche 2

En 2016, un programme de travaux pluriannuel a été établi par Atelier 27, architectes du patrimoine, afin de restaurer l'église, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1948 (à l'exception de sa façade ouest).

La première tranche, exécutée en 2017, concernait la restauration du clocher et de son beffroi, la consolidation et la restauration des décors peints du clocher, des travaux d'assainissement des soubassements nord de la nef, la restauration des vitraux de chœur et du vitrail classé « objet Monument Historique » dans le transept sud. Un paratonnerre fut également installé.

La nouvelle tranche de travaux vise à poursuivre la restauration de l'église en se focalisant sur l'urgence sécuritaire du transept sud. Il est prévu une restauration complète de ses maçonneries extérieures, de sa charpente et couverture. Ces travaux seront complétés par la restauration des maçonneries de la façade est de la chapelle de la Vierge, la restauration de ses maçonneries et décors intérieurs, ainsi que des travaux sur les vitraux du transept nord et de la nef. Enfin, des travaux de consolidation et de restauration seront réalisés dans le beffroi.

Le coût des travaux est estimé à 227 845€.

Des subventions seront sollicitées auprès de la Direction des affaires culturelles et de la Fondation du Patrimoine.

Une convention de souscription entre la commune, l'association « les Amis du Patrimoine Artannais » et la Fondation du

Patrimoine permettra à chacun, s'il le souhaite, de participer à la sauvegarde de notre patrimoine.

Les travaux devraient débuter en avril-mai pour une période de 5-6 mois.

Marine Nourry, Adjointe déléguée à la vie locale



Les actions du Centre Communal d'Action Sociale

En septembre dernier, l'équipe a rencontré Madame Girault, directrice de l'action sociale à la CCTVI et directrice de la MARPA, afin d'échanger sur les difficultés rencontrées par nos aînés (isolement, problème de mobilité), examiner les différentes solutions possibles et les subventions envisageables. L'étape préalable est de repérer les besoins sur notre commune. C'est une démarche actuellement en cours.



En octobre, des professionnels de la Maison Départementale de la Solidarité sont venus nous présenter leurs missions auprès des personnes. (Cf. : article de la Maison Départementale de la Solidarité)



Le 16 octobre, s'est déroulé le repas des aînés, à la salle multi-activités. Annulée en 2020 en raison de la crise sanitaire, cette festivité était très attendue. Elle a réuni plus de 100 convives heureux de se retrouver. Le repas et l'animation ont été très appréciés. Cette réunion a également permis de mettre à l'honneur notre doyenette, Cécile Joyaux, 99 ans et notre doyen, Jean Aldrin, 91 ans.



Fin octobre, des membres du CCAS ont été reçus par Madame Girault à la MARPA pour une visite de la structure.

Les 27 et 28 novembre s'est déroulée la collecte de la Banque alimentaire. Des membres du CCAS, des élus et des bénévoles vous ont accueillis au magasin G20 afin de faire appel à votre générosité. Merci à eux et à vous, pour la réussite de cette opération. Les denrées récoltées (330,3 kg) seront réparties dans les associations venant en aide aux personnes en difficulté.



Dernière action de l'année : la distribution des colis de Noël aux personnes de plus de 80 ans de la commune. Les membres du CCAS se sont rendus au domicile de nos aînés afin de distribuer 136 colis composés d'un confit de canard, de foie gras, de truffes, de miel et d'un almanach. Ces visites sont aussi l'occasion d'échanger, d'entendre les doléances de chacun. Un moment de convivialité toujours apprécié et bienvenu en cette période de crise sanitaire.



Marine Nourry,
Vice-présidente du CCAS

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

La commune d'Artannes se mobilise pour la création d'un CMJ. A travers ce Fil d'Artannes, un appel est lancé aux jeunes d'Artannes âgés de 10 à 13 ans.

Le CMJ répond à une volonté de la Municipalité de permettre aux jeunes de la commune de s'exprimer au nom de leur génération et surtout d'exister de manière concrète. Il leur donne l'occasion de participer à un apprentissage des notions de citoyenneté et de démocratie via des élections. Ce conseil permettra à ses membres de monter des projets réalisables au sein de notre commune et d'être force de propositions. Il pourra donner son opinion sur divers points tout en étant capable d'argumenter. Il va de

soi que ce Conseil Municipal des Jeunes ne sera pas là dans le but de tenir des discours politiques.

Le CMJ permettra un dialogue entre les jeunes, Madame le Maire et les élus du Conseil Municipal, afin que leurs idées et suggestions soient prises en compte. Pour un dialogue parfois simplifié et plus efficace, les tout jeunes conseillers éliront un représentant lors d'un scrutin qui pourrait se tenir en parallèle des prochaines élections du 10 avril afin qu'ils aient l'opportunité de découvrir le processus électoral de notre vie démocratique.

Le mandat sera de deux ans.

Une fois les membres du CMJ élus, des réunions se tiendront tous les deux mois

afin de mettre en place les futurs projets viables et de voir de quelles façons nous pourrions les réaliser.

La commune d'Artannes attend l'inscription des futurs candidats à l'adresse mail suivante :

accueil@mairie.artannes.fr

Comptant sur un engagement majeur des jeunes de notre commune !



Marie-Alice Robin,

Adjointe déléguée à l'éducation, à la jeunesse et à l'économie locale

18 ans et je vote pour la première fois en 2022

Pourquoi je vote ? Qu'est-ce que ce geste signifie pour un jeune de 18 ans ?

Le premier vote est important dans la vie d'un jeune majeur car il marque ainsi la possibilité de pouvoir s'exprimer à travers un bulletin - un vote - une voix. C'est un devoir civique et moral. Tous les jeunes ne s'intéressent pas à la politique mais le choix d'un futur Président de la République est important à leurs yeux. Pour beaucoup d'entre eux, le fait de pouvoir voter leur fait passer un cap, celui de

l'adulte responsable dans ses choix. Ils considèrent le vote comme une responsabilité. La responsabilité de devoir choisir les futurs représentants de l'Etat.

Néanmoins, il n'est pas toujours aisé de se faire une opinion, d'analyser les différences entre les candidats et les lignes politiques. Même si voter relève de l'acte très personnel, il peut être nécessaire de poser des questions, de discuter avec ses parents, ses amis, et surtout, il est judicieux de s'informer à travers les nombreux médias disponibles dans notre pays. Le vote doit être en accord avec des convictions même si elles peuvent évoluer avec le temps, les rencontres, les expériences. Voter, c'est utiliser le moyen dont on a la chance de disposer pour défendre ses opinions mais surtout penser aux conséquences qu'elles peuvent entraîner pour soi-même et pour les autres. Le fait de ne pas voter laisse à d'autres personnes la possibilité de décider.

Les futures élections présidentielles auront lieu en avril 2022. Jeunes Artannaises et Artannais, les bureaux de vote vous attendent !

(Cf. article flyer)



Marie-Alice Robin, *Adjointe déléguée à l'éducation, à la jeunesse et à l'économie locale.*

Informatique à l'école

Gâce à l'aide de l'Etat, dans le cadre Label Ecoles Numériques 2020, une première convention a été établie pour l'école maternelle. Il s'en est suivi l'appel à projets socle numérique pour les écoles élémentaires en 2021, ce qui nous a permis d'obtenir une deuxième convention.

Ces appels à projet rentrent dans le cadre du programme d'investissements d'avenir destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales. La subvention versée par l'Etat a couvert environ 63% de la dépense engagée par notre commune.

De nos jours, les nouvelles technologies de l'information et de communication ont le vent en poupe. De ce fait, l'école d'Artannes n'est pas en reste et se modernise avec l'installation d'un TNI (Tableau Numérique Interactif) et de classes mobiles. La maternelle et l'élémentaire évoluent avec la mise en place de classes mobiles avec des tablettes pour la première et d'ordinateurs portables pour la seconde ainsi que des logiciels pédagogiques.

Les classes mobiles sont comme des valises ou armoires

à roulettes qui permettent le rangement, la recharge des appareils et le raccordement au réseau de l'école (Internet et réseau local) via une borne wifi. Elles sont déplaçables pour pouvoir naviguer entre les différentes classes.

A cela s'ajoute la mise en place d'un TNI (Tableau Numérique Interactif) à l'école élémentaire.

L'environnement de travail des élèves et des enseignants évolue avec un système composé d'un ordinateur, d'un projecteur et d'un tableau blanc tactile avec des crayons électroniques. L'ordinateur est relié au projecteur et ce dernier au tableau. Ainsi, l'ordinateur

envoie l'image à afficher au projecteur, qui lui la projette sur le tableau interactif. A son tour, le tableau interactif envoie les manipulations faites par les utilisateurs à l'ordinateur. Ces nouvelles technologies apportent une interactivité plus proche du vécu de l'élève, plus de dynamisme, plus de richesse au contenu avec des schémas interactifs, des vidéos et du son. L'installation et le suivi de maintenance sont assurés par une société locale.

Marie-Alice Robin, Adjointe déléguée à l'éducation, à la jeunesse et à l'économie locale



Le Noël des commerçants

En ce jeudi 23 décembre, les commerçants* ont proposé une sympathique animation de Noël sur la terrasse du Rastignac : les enfants parfois impressionnés pouvaient se faire photographier avec le père Noël qui, avec sa générosité légendaire, leur offrait des friandises. Les parents, eux, profitaient d'un excellent vin chaud revigorant pour partager un moment de convivialité.

Le décor, la musique, la bonne humeur, la météo - clémente après quelques jours de grisaille et de grand froid - ont permis de rompre avec la morosité ambiante et de ressentir comme un petit air de fête.

Les commerçants étaient ravis d'avoir pu proposer cette parenthèse enchantée grâce à la bonne cohésion qui les anime et de participer ainsi encore plus pleinement à la vie de notre commune.

N'oublions pas de remercier les pères Noël qui se sont relayés, Jean-Pierre Marchais et Patrick Hypolite.

De petits Artannais feront certainement de beaux rêves ce soir !!

* Restaurant La Casadéenne, Pharmacie du Lys, Café Le Rastignac, Charcuterie Traiteur Bignon, Boulangerie Hordé, Chaussures Maroquinerie B & H, Coiffure En Tête à Tête, Coiffure Studio Coiffure, Esthétique Espace Beauté Détente.

Catherine Bergé, Conseillère Municipale



Modification du restaurant scolaire

Lors du Conseil Municipal de novembre dernier, le projet de modification du restaurant scolaire a définitivement été entériné. Il comprend la construction d'une salle de restauration neuve, la modification de la cuisine existante et la création d'une salle des maîtres. Ce projet comprend également la création de deux préaux dans la cour de maternelle. C'est le cabinet Temps Architecture basé à Saint-Avertin qui accompagne la commune en tant que maître d'œuvre.

La salle de restauration sera reconstruite en extension côté nord de la cuisine conservée en lieu et place de l'actuel parking des encadrants.

L'ancienne salle de restauration sera modifiée avec la création d'un dégagement permettant l'accès des élèves de l'élémentaire de leur cour de récréation jusqu'au patio conservé et à l'entrée de la nouvelle salle de restauration (sas). Une porte sera créée entre ce sas d'accès au nouveau restaurant et le dégagement 2 de l'école maternelle pour l'accès des « petits ».

Le reste de l'ancienne salle deviendra salle des maîtres et une grande salle pour des activités scolaires (hors projet actuel, dans l'attente de voir à l'usage la destination définitive à lui donner).

La nouvelle salle de restauration permettra de recevoir 180 enfants (deux services prévus, soit 360 repas maximum) : 60 maternelles et 120 élémentaires. Cette extension comprend également des sanitaires de proximité, un local ménage et un local technique.

Les élèves de maternelle seront servis à table, les élémentaires bénéficieront d'un self comme actuellement.

L'ensemble cuisine et nouvelle salle de restauration est considéré comme une grande cuisine ouverte.

Comme demandé par l'équipe enseignante, deux préaux seront aménagés dans la cour maternelle. Les surfaces prévues sont de l'ordre de 50 m² pour l'un et 90m² pour l'autre.

La séparation des deux préaux permet d'avoir un ouvrage moins imposant, de ne pas perturber les espaces verts et arborés ou les espaces de jeux.

Aménagement du terrain (insertion du projet dans son environnement (construit et paysagé))

Dans le cadre du projet de construction de l'extension, les modifications d'aménagement du terrain seront limitées au strict nécessaire. L'objectif est de conserver au maximum l'état initial notamment pour ce qui concerne les espaces libres. Néanmoins, des traitements complémentaires sont

nécessaires. Ainsi, la voie de desserte interne est conservée. La cour est réduite pour l'extension mais sera refaite en enrobé gris comme aujourd'hui.

Les murets de pierre existants en pied de talus sont maintenus. Un nouveau mur de soutènement devra donc être réalisé (de 20 cm à 1 m environ de hauteur) en béton brut ou béton enduit de façon à bloquer le pied du talus dans le but d'avoir une construction sur 1 seul niveau. L'espace vert intermédiaire sera planté d'arbustes fleurissants ou persistants variés avec paillage pour éviter la tonte de pelouse, limiter l'entretien et agrémenter la vue depuis le restaurant scolaire (partie élémentaire).

Démarche environnementale du projet

La zone de restauration des élèves d'élémentaire sera revêtue d'un toit-terrasse végétalisé, de façon à restituer une part d'espace vert (insertion dans le site) et signaler le restaurant scolaire depuis la rue, donner un peu d'inertie thermique à l'extension et différer l'évacuation d'une partie de ses eaux de pluie (environ 50 % - écoconstruction).

Le nouveau restaurant scolaire aura ses propres moyens de régulation thermique (pompe à chaleur de type AIR/EAU, plancher chauffant et ventilation double flux, pour le renouvellement de l'air des réfectoires maternelle et élémentaire).

Afin d'améliorer l'amenée de lumière du jour sur la partie restaurant maternelle, un shed (toiture en dent de scie) animera la toiture terrasse avec vitrages au sud et couverture zinc au nord.

Enfin, il est prévu d'utiliser un matériau biosourcé, le bois, pour la charpente et l'isolation des murs extérieurs. Le parement extérieur sera un matériau imputrescible.

Le permis de construire a été lancé courant décembre. L'appel à la concurrence, pour choisir les entreprises qui interviendront sur le projet, sera lancé au printemps prochain. Les travaux devraient commencer en septembre 2022 pour se terminer à l'été 2023.

Le montant total des travaux est arrêté en phase Projet à 1 080 000 € TTC. Nous aurons principalement recours à l'emprunt pour supporter cet investissement tout en sachant qu'un gros remboursement d'emprunt relatif à la construction du « nouveau gymnase », actuel gymnase de la gym enfant, se termine cette année.

Emmanuel Dufay,

Adjoint délégué aux bâtiments, à la voirie, aux réseaux, à la circulation et à l'urbanisme



Révision du PLU

L

ors du Conseil Municipal de décembre dernier, la municipalité a décidé à l'unanimité d'entamer une révision du P.L.U (Plan local d'Urbanisme). La dernière mouture date de 2007 avec des modifications partielles réalisées depuis. Les objectifs mis en avant pour la révision du PLU sont les suivants :

Programmer une évolution maîtrisée de la population

- Planifier le développement résidentiel et démographique ;
- Faciliter les parcours résidentiels des habitants en diversifiant l'offre de logements
- Réfléchir à l'implantation de nouveaux équipements

Améliorer l'organisation et la qualité urbaine de la commune

- Poursuivre le réaménagement du centre bourg
- Améliorer les liens entre les hameaux et le centre bourg
- Veiller à la qualité des entrées de ville
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine dans les espaces urbains, agricoles et naturels.
- Mettre à jour la liste des emplacements réservés
- Mettre à jour les Orientations d'Aménagements Prioritaires (OAP)
- Mettre à jour nos cahiers des charges et nos exigences architecturales

Veiller à un développement durable du territoire

- Affirmer les continuités écologiques et préserver les espaces naturels

- Lutter contre la consommation de l'espace agricole et naturel
- Réduire la constructibilité dans les hameaux
- Développer les liaisons douces - notamment entre les hameaux et le bourg, et les autres équipements - et réfléchir sur le développement des liaisons douces avec les communes limitrophes.

La révision du PLU communal permettra par ailleurs d'appliquer des textes dits supra-communaux que sont le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), la Loi Alur ou encore la loi Climat et Résilience votée en août 2021.

Le public sera consulté via des registres mis à disposition, des réunions publiques et informé via les canaux de communication communaux (site internet, Panneaupocket, réseaux sociaux, Fil d'Artannes).

La durée d'une révision de PLU se situe généralement autour de 4 ans. La prochaine étape consistera à choisir, via une consultation, le bureau d'études compétent qui accompagnera la commune dans ce projet.

Emmanuel Dufay,

Adjoint délégué aux bâtiments, à la voirie, aux réseaux, à la circulation et à l'urbanisme

Commémoration du 11 novembre renouant avec le public

A

près quelques commémorations organisées en comité restreint ces derniers mois (au regard d'une situation sanitaire délicate) nous avons pu renouer, en novembre dernier, avec une cérémonie ouverte à l'ensemble de la population.

Et c'est en présence, entre autres, de Sophie Métadier, députée de la 3^{ème} Circonscription d'Indre-et-Loire, Patrick Michaud, Vice Président du conseil départemental, Philippe Lacoste, Président de l'Union nationale des combattants (UNC) du secteur Artannes, de ses adhérents, d'une délégation de sapeurs-pompiers, de conseillers municipaux et d'Artannais, qu'un défilé s'est déplacé ce dimanche 11 novembre 2021, de la mairie jusqu'au monument aux morts.

C'est par ailleurs avec la participation des enseignants et des élèves d'Artannes que nous avons commémoré l'armistice de 1918, date clé qui marque la fin de la première guerre mondiale, tout en rendant également hommage à l'ensemble des morts pour la France lors des conflits passés et actuels. Des élèves, jeunes citoyens artannais, qui participent activement au devoir de mémoire par leur présence aux cérémonies



de commémorations, seront également accompagnés par d'anciens combattants pour visiter la Maison du souvenir de Maillé en juin prochain.

Isabelle Delacôte, *Maire d'Artannes-sur-Indre*

Ça bouge à l'Accueil Ados !

Lors des vacances d'automne l'animatrice a proposé de la photo à toutes les occasions. Même pour la

veillée d'Halloween : peinture phospho et séance de portraits, occasion de découvrir et de prendre en main un boîtier reflex professionnel !

Au fil des après-midi, chacun a pu aussi s'essayer au laboratoire argentique noir et blanc installé dans les toilettes

et réaliser des photogrammes. Les vacances étant passées à une vitesse folle, le labo ne sera pas désinstallé de sitôt car il est prévu que les jeunes se créent des sténopés dans des boîtes à chaussures, la base de la photographie : un trou minuscule, une boîte noire et du papier photosensible au fond en guise de négatif !

Si vous avez d'ailleurs quelques boîtes à la maison dont vous voulez vous séparer (même en métal !) nous sommes preneurs...



Côté Junior Asso Young Lions, ça repart de plus belle avec de nouveaux membres débordant d'idées !! Mais pour commencer à se « remettre en jambe » en douceur après un an et demi sans activité vous les aurez sûrement vu décorer les sapins de Noël de vos commerçants et vous les avez trouvés sur le marché de Noël de la commune.



ACCUEIL ADOS DE LA VALLEE DU LYS
Service à la Population
Artannes/Pont de Ruan : **Cassandra Barboteau** - Directrice
02 47 73 27 08 - 06 40 98 78 03
accueiladodelavalleeedulys@tourainevalleedelindre.fr
www.famille-tourainevalleedelindre.fr



Maison départementale de la solidarité de Veigné

« Chacun d'entre nous peut, à un moment ou un autre de sa vie, avoir besoin d'**information et de soutien** »

Lieux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, au plus près de votre domicile, les Maisons Départementales de la Solidarité sont une porte d'entrée unique vers les professionnels du Conseil Départemental. Ils recherchent avec vous des réponses concrètes aux difficultés ponctuelles ou durables du quotidien dans les domaines de :

- L'aide à la vie quotidienne (logement, emploi, difficultés financières ou familiales...)
- L'aide à l'autonomie (information et orientation des personnes âgées et handicapées...)
- L'aide aux familles et à la parentalité (soutien et accompagnement...)

- L'accompagnement des futurs et jeunes parents (consultations médicales préventives pendant la grossesse et jusqu'aux 6 ans de l'enfant...)

La Maison Départementale de la Solidarité de Veigné ouvre ses portes les lundis et vendredis de 13h30 à 17h et les mardis et jeudis de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Elle est située au 39 allée de la Robinetterie-37250 Veigné. Tél. 02 47 26 13 08

Marine Nourry, Adjointe déléguée à la vie locale

Accueil de loisirs d'Artannes

En ce début d'année scolaire, les enfants sont toujours plus nombreux à fréquenter l'accueil de loisirs d'Artannes. C'est une nouvelle équipe qui les accueille cette année. Enfants et animateurs ont déjà pu travailler ensemble sur de nombreux projets : Brico' Rigolo : l'occasion de bricoler, créer, manipuler, ... pour réaliser toutes sortes de personnages, objets, ... plus insolites les uns que les autres.



La sensibilisation contre le harcèlement est également au programme sur ces premières périodes. Effectivement l'actualité, puis les jeux de récréation ... ont incité l'équipe à travailler sur ce thème avec les enfants. A travers des affiches, des jeux de société, des débats, ... chacun a pu s'exprimer, apprendre à faire la part des choses et à communiquer de façon positive en faisant part de ses émotions. Malheureusement, suite à la recrudescence de la crise sanitaire, les interventions et partenariat prévus (soirée jeux de société, théâtre forum, ...) ont dû être reportés à plus tard ! Avant Noël, les enfants ont repris le bricolage. Effectivement chacun a pu réaliser toutes sortes de décorations. Celles-ci ont été exposées et échangées contre un don de denrées non périssables pour les restos du cœur.

Pour rappel :

L'accueil de loisirs d'Artannes accueille les enfants :

- en périscolaire de 16h20 à 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis,
- les mercredis de 7h30 à 18h30 avec possibilité d'inscription en demi-journée

- les vacances (excepté les deux semaines de Noël et la deuxième semaine des vacances de février) de 7h30 à 18h30.

ALSH D'ARTANNES-SUR-INDRE / PONT DE RUAN

Aurélien Buron, directrice

Lindsay Goma, directrice adjointe

Alexandra Raton, directrice adjointe

• ALSH D'ARTANNES-SUR-INDRE

Rue du Bois des Plantes - 37260 Artannes-sur-Indre

02 47 73 26 52

• Accueil périscolaire PONT DE RUAN

1 Rue des écoles - 37260 Pont de Ruan

02 47 43 82 37

www.famille-tourainevalleedelindre.fr



Madame, Monsieur,

Après presque deux années d'une situation de vie pour le moins extraordinaire, et avec ce bel élan de solidarité qui nous a permis de nous adapter et de vivre différemment, le Département poursuit son accompagnement au plus près des territoires et de l'ensemble de ses habitants.

Les investissements à destination des établissements scolaires, le soutien aux clubs et associations sportives et culturelles contribuent à faire de la Touraine une terre de jeunes « champions ».

Ainsi, nombre de jeunes prodiges de notre Canton suivent un parcours de formation où s'articulent des valeurs autour de la motivation, de la passion et de l'amour du travail bien fait. Le résultat montre que ces mêmes jeunes, en plus de réussir leurs études, additionnent un peu plus chaque

Conseillers départementaux :

année un palmarès éblouissant.

C'est par exemple le cas pour Océane Carat qui, à tout juste 22 ans, a été sacrée championne du monde de roller-hockey avec l'Equipe de France. Elle avait également été championne d'Europe en 2015 et championne de France avec l'Evretz et les Remparts.

C'est encore le cas avec notre jeune collégien, Enzo Andre-Bisson, qui pratique le BMX RACE depuis l'âge de 6 ans. Il va participer prochainement aux championnats d'Europe et du Monde de cette discipline.

C'est toujours le cas avec Elsa Berthelot notre tailleuse de pierres reconnue par les compagnons du devoir et qui a réalisé, entre autres, une superbe vasque exposée au château de Villandry et qui du haut de ses 25 ans travaille à la main comme au 12^{ème} siècle pour la cathédrale de



Mot du Président

Novateur, pragmatique, notre projet de territoire est tourné vers l'éco-responsabilité, l'économie et la cohésion sociale

Quel avenir offrir à nos enfants ? Quelles sont les valeurs que nous voulons défendre ? Quelles sont les priorités de notre mandat ? En quelques mots, voici résumées les grandes questions auxquelles il était important de répondre en abordant ce nouveau mandat.

Durant plusieurs séminaires, nous nous sommes retrouvés entre élus communautaires pour échanger et débattre afin d'envisager les contours de l'ambition que nous voulions définir pour tous les habitants de notre territoire, jeunes et moins jeunes.

Dans un premier temps, chaque élu a pu exprimer ses attentes et ses convictions pour déterminer ensemble les valeurs que nous souhaitons partager. Les **trois valeurs** que nous portons sont **la solidarité, l'honnêteté et le travail en équipe**.

De cette réflexion collective, nous avons dégagé **6 grands axes prioritaires** qui dorénavant présideront nos décisions. Ainsi, les thématiques de **l'éco-responsabilité, du développement économique et de la cohésion sociale** sont ressorties en priorité, suivies par celles de la **mobilité des habitants** en particulier vers leur lieu de travail, et de la **mutualisation des moyens** entre les communes et la Communauté de communes. Enfin, la mise en valeur de notre

patrimoine bâti et naturel, marqueur de cette Vallée de l'Indre riche d'atouts touristiques, est apparue comme un enjeu important.

Notre projet de territoire traduit sans ambiguïté notre engagement dans le développement durable en plaçant **l'Économie, le Social et l'Environnement à la base de nos actions**.

Concrètement, notre ambition est de poursuivre le développement des activités économiques génératrices d'emplois de proximité et garantes d'une vie sociale, sportive et culturelle de qualité pour les habitants.

En parallèle, nous sommes très attentifs au respect de notre environnement en plaçant au cœur de nos choix les grands enjeux écologiques et de transition énergétique.

Dès 2022, ce programme se décline au travers de projets d'investissements tels que la construction d'accueils de loisirs péri et extrascolaires à Veigné et Montbazou, la rénovation énergétique du gymnase et de l'Office de Tourisme d'Azay-le-Rideau, la mise en place d'une station de distribution et de production d'hydrogène à Sorigny ainsi qu'une multitude d'actions au plus proche des habitants dans les 22 communes du territoire.

Au nom des élus et des agents de Touraine Vallée de l'Indre, je vous souhaite une excellente année 2022.

Eric Loizon, *Président de Touraine Vallée de l'Indre*
Maire de Thilouze

Mot des Elus du canton



Notre-Dame de Strasbourg.

Nous pourrions en citer encore bien d'autres comme nos collégiens lauréats du concours des jeunes inventeurs avec

leur Mobilier urbain connecté et autonome en énergie. Tous ont le même credo : le dépassement de soi ! Tous par l'activité aujourd'hui sont porteurs d'avenir, d'intelligence et d'innovation et peut-être un jour assureront-ils eux-mêmes la transmission.

Renforçant l'ambition de la majorité départementale en faveur de la formation et de l'accompagnement des clubs et associations, la Touraine vibre de ses talents. Nous vous souhaitons une belle année 2022.

Sylvie Giner

Vice-Présidente au Conseil Départemental
Maire de Montbazou

Patrick Michaud

Vice-Président au Conseil Départemental
Maire de Veigné

La CCTVI et la commune d'Artannes

Votre Maire à la Communauté de communes

Isabelle Delacôte est 11^{ème} vice-présidente de la CCTVI en charge de la culture et du patrimoine. Elle est assistée au Conseil communautaire de deux élus du Conseil municipal d'Artannes, Emmanuel Dufay et Monique Archambault.

Rappelons que le Conseil communautaire est l'assemblée délibérante de la Communauté de communes. S'appuyant sur les avis et/ou propositions des commissions, des décisions du bureau et du président, il vote le budget, le compte administratif, le taux des taxes, délibère sur les orientations en matière de développement économique, ou encore d'aménagement de l'espace communautaire et d'équipements (culturels et sportifs), d'équilibre social (enfance, jeunesse, insertion professionnelle), d'environnement (gestion des déchets, eau et assainissement) et de tourisme.

L'enfance-jeunesse

■ **Transports scolaires**
Artannes-sur-Indre,
c'est 236 enfants transportés

■ **Petite enfance**
Artannes-sur-Indre,
c'est 25 assistantes maternelles.

Le POPE (Point Orientation Petite Enfance) centralise toutes les demandes de mode d'accueil (crèches, assistantes maternelles, garde à domicile).

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant de moins de 4 ans ? Une assistante maternelle ? Une crèche ?

Vous cherchez des informations en matière de mode d'accueil ?

>> Un seul numéro : 02 47 34 29 00

■ L'accueil périscolaire

Près de 130 enfants sont accueillis en périscolaire à Artannes sur Indre.

Les accueils périscolaires Touraine Vallée de l'Indre ont tous la même ambition :

- être complémentaire au temps de l'école,
- proposer une offre adaptée et de qualité avec des animateurs qui connaissent les enfants,
- faire le lien avec les équipes enseignantes,
- chercher une complémentarité éducative et une offre mutualisée aussi avec le temps de la cantine.

■ L'accueil de loisirs sans hébergement - ALSH

Exemples d'activités à l'ALSH d'Artannes-sur-Indre :

• Carnaval en mars 2021

C'est après de multiples mésaventures, en passant par la crise sanitaire, le confinement, mais aussi la météo capricieuse, que le carnaval d'Astérix et d'Obélix a malgré tout vu le jour à l'accueil loisirs.

Les enfants ont participé à la préparation de cet événement : fabrique d'un char, d'accessoires, de maquette d'un village gaulois...

Les petits Gaulois ont fait la fête autour d'un chaudron magique et sont même allés faire danser leurs voisins, les résidents de la Marpa.



• Septembre 2021

Le 1^{er} septembre, l'Association des jardiniers d'Artannes a organisé une visite pour les 22 enfants de l'accueil loisirs. Répartis en deux groupes, les enfants devaient chercher l'hôtel à insectes puis trouver le petit portillon, afin de découvrir dix jardins. Avec Brice,

Christian, Jean-Pierre, les enfants ont appris à reconnaître les différents légumes. Ils en ont mis dans le panier pour la ratatouille, ont récupéré chacun une pomme du grand pommier à compote, admiré les fraisiers perchés. Ils ont aussi arrosé les fleurs d'Evelyne. Chez Jacques, il a fallu trouver le grand composteur, voir comment l'eau de pluie est récupérée afin d'arroser en goutte à goutte dans la serre où les tomates voisinent avec le basilic. Au jardin de Jean-Jacques, il fallait frapper fort à la porte de la cabane pour faire apparaître la jolie jardinière et comédienne Emmanuelle, qui les captiva avec histoires et chansons extraordinaires.



■ L'accueil jeunes

Il est ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans. Son accès, libre et gratuit, est toutefois soumis à un dossier d'inscription (disponibles sur www.ccvl.fr/inscription.php) et à une fiche sanitaire (www.ccvl.fr/sanitaire.php).

La Raj, radio locale et participative du territoire Touraine Vallée de l'Indre, a



accueilli le samedi 5 juin l'association Anorexie boulimie 37 à l'accueil ados d'Artannes-sur-Indre.

L'association a pu présenter ses objectifs ainsi que les actions menées sur le territoire. Au cours de l'interview, nous pouvons retrouver les caractéristiques de ces troubles, les différents accompagnements possibles et les ateliers proposés. Afin d'informer et de conseiller les plus jeunes sur ce sujet, l'association s'est rendue au collège du Val de l'Indre à Monts, qui avait organisé la semaine « Prends Soins de Toi ». Un stand beaucoup visité par les adolescents, avec différents ateliers sur l'image du corps ainsi que le rapport à la nourriture. Interview à retrouver sur : <https://bit.ly/3gTekaS>



Culture

Près de 35 personnes étaient présentes au parc des Glycines, dimanche 8 août, où une représentation du collectif Cultivons l'essentiel était donnée. Cette opération avait pour but de re-salarier les artistes et leurs équipes techniques afin de leur redonner confiance, après une année blanche.

Parmi les financeurs qui ont adhéré à ce projet, la Communauté de communes Touraine Val de l'Indre (CCTVI), mais aussi plusieurs municipalités, dont

Artannes. La troupe nouvellement formée se nomme Les Aoûtats, peuple nomade qui se déplace au fil des sons.



La bibliothèque

La bibliothèque fait partie d'un réseau avec la possibilité, via le site internet de la Communauté de communes, d'avoir accès à 100 000 livres pouvant être livrés au plus près de chez vous, voire déposés dans n'importe quelle bibliothèque du même réseau.

Cette année à Artannes, toute l'équipe de la médiathèque s'est mobilisée afin de modifier les espaces et les collections pour plus de convivialité, de confort et de pertinence. L'équipe a également été heureuse de réanimer les murs en proposant des expositions, une conférence-débat avec la journaliste Anne-Sophie Jacques et reprendre les rendez-vous avec nos partenaires (RAMEP, Ecoles, Associations locales...).



MARPA

La Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie (Marpa) d'Artannes-sur-Indre était en fête mardi 19 octobre, pour une journée consacrée à la Bretagne. Des pavillons bretons confectionnés par des résidents décoraient l'accès et la grande salle pour l'occasion.

Seize résidents ont participé à un déjeuner breton. Puis les membres de l'association montoise Argoat, spécialisée dans les danses bretonnes, sont venus faire une démonstration de valse irlandaise, de rond de Saint-Vincent, de gavotte et de laridés. La journée s'est terminée par un goûter avec, évidemment, un far breton aux pruneaux préparé par quatre résidentes.



Eau et assainissement

Des travaux d'adduction d'eau potable ont été réalisés par l'entreprise Daguët pour le compte de la Communauté de communes :

- Avenue de la Vallée du Lys
- Entre le rond-point de la rue du Noyer-de-Balzac et le G20
- Sur la partie située devant la Mairie et le Château des Archevêques
- De la maison médicale au G20

France services - proche de vous



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... À moins de 30 minutes de chez vous, dans la commune de Montbazon, les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.



Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, France services de Montbazon vous donne accès à un poste informatique en libre-service.

Les agents de votre France services vous accompagnent du
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30 à 17h
Vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h

Vous pouvez également **prendre rendez-vous** sur place 29 avenue de la Gare 37250 Montbazon par téléphone: 02 47 26 88 15 ou par courriel : montbazon@france-services.gouv.fr

L'actualité de votre médiathèque

Prochaines expositions de la médiathèque :

- >> **Février 2022**
Diegg Mars. Exposition de peintures inspirées de l'art aborigène
Du 14 janvier au 23 février.
- >> **Mars 2022**
Exposition photographiques d'Artannes Photos Club Amateurs
Du 26 février au 30 mars
- >> **Avril 2022**
Exposition peintures à l'huile d'Yves Rochereau
Du 1^{er} au 30 avril
- >> **Mai 2022**
Exposition peintures à l'huile de Jocelyne Delacroix
Du 3 au 30 mai

Pour plus d'informations sur le fonctionnement et les animations de la médiathèque, vous pouvez également consulter le portail des bibliothèques du réseau Touraine Vallée de l'Indre : <https://www.bibliotheques-tourainevalleedelindre.fr>

Horaires d'ouverture de votre médiathèque :

- Mardi** : 16h00 à 18h30
- Mercredi** : 10h00-12h30 et 15h00-18h00
- Vendredi** : 16h00 - 18h30
- Samedi** : 10h00-12h30

RAPPEL : L'accès et les emprunts à la médiathèque ainsi que toutes nos animations sont **gratuits pour tous** et libres d'accès, alors n'hésitez pas à passer la porte de votre médiathèque !

Marie-Laure Brunet

Responsable médiathèque d'Artannes, service lecture publique



Le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre

En 2021, comme chaque année, le SAVI a réalisé plusieurs opérations sur la commune d'Artannes-sur-Indre :

- Nettoyage régulier des vannes communales du Moulin d'Artannes,

- Elagage des saules situés sur la petite prairie,
 - Entretien d'une boire, petit bras secondaire de l'Indre, sur près de 300 m en contrebas des Varennes du Breuil.
 - Entretien d'un fossé collecteur sur le secteur de la Baraudière
- Des campagnes d'**arrachage manuel de la jussie**, plante invasive ont également été menées sur l'Indre.

Le SAVI, basé à Pont-de-Ruan, est compétent sur les **76 derniers kilomètres de l'Indre et sur ses affluents**.

En concertation avec ses collectivités membres (5 EPCI représentant 36 communes), il assure la **gestion des milieux aquatiques** avec pour objectif principal d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau.

Ces actions, et en particulier les **travaux de restauration de cours d'eau** sont financés à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Centre-Val de Loire et le Conseil départemental d'Indre-et-Loire via deux contrats territoriaux d'un montant de 2 689 350 € dont 1 606 200 € de travaux pour 2020-2023 :

Parallèlement aux travaux de restauration morphologique et de restauration de la végétation, le SAVI mène chaque année, en interne ou avec l'aide d'entreprises spécialisées, des opérations de lutte contre les espèces invasives principalement

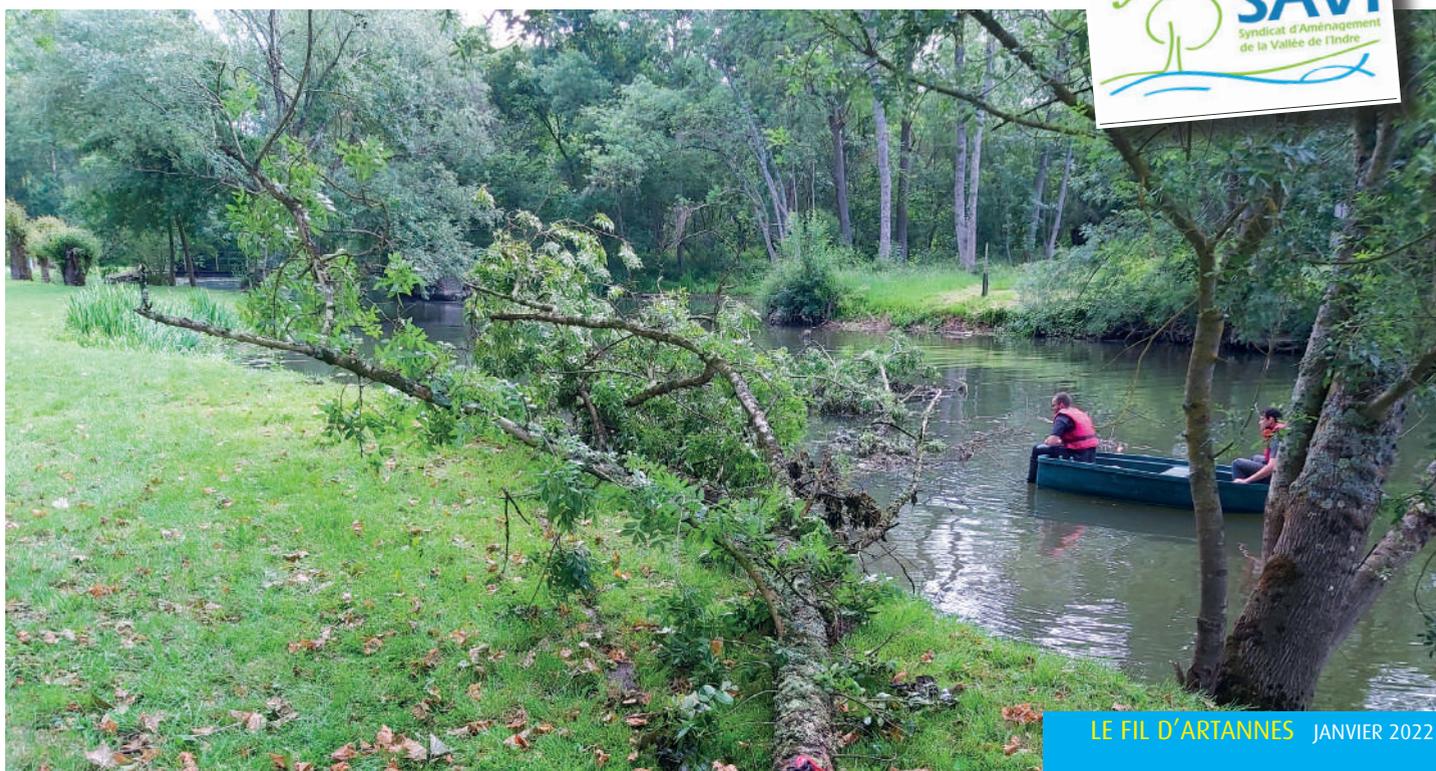
des **campagnes d'arrachage de la jussie** sur le cours principal de l'Indre ainsi que du piégeage de ragondins.

Concernant l'**entretien de la végétation en bord de cours d'eau**, il convient de rappeler que l'Indre et ses affluents sont des rivières privées. Chaque propriétaire de parcelles en bord de cours d'eau est donc tenu à un entretien régulier. Si l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ne subventionne plus les travaux liés à l'entretien de la végétation, les services du SAVI restent à la disposition des riverains pour les conseiller et les accompagner.

En 2022, le SAVI élargit ses compétences avec le **recrutement d'un animateur agricole / bassin versant** (prise de fonction au 1^{er} décembre 2021). L'objectif du Syndicat est de travailler sur l'aspect qualitatif de l'eau afin de réduire le risque de pollutions diffuses et de limiter le ruissellement des sols. Menée en concertation avec les exploitants agricoles et la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, la première étape sera le lancement d'une étude « diagnostic des pressions agricoles et élaboration d'un contrat territorial volet « Pollutions diffuses » sur tout ou une partie du territoire du SAVI.

Sur tous ces secteurs d'intervention, **le SAVI ne peut mener de travaux sans la concertation et l'accord des propriétaires riverains**.

Retrouvez toutes les informations sur le site du syndicat : www.savi37.fr.





LE SIEIL

L'énergie à votre service



Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en **constante évolution** afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs **réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public**. Le SIEIL exerce en parallèle la mission de **contrôle de concession** pour le compte des communes.



Actuellement, le SIEIL compte **15 500 km** de réseaux électriques, **46 000** points lumineux et **22 500** points de livraison de gaz desservant **70 000** logements en Indre-et-Loire (excepté Tours).

Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un **outil cartographique commun**. (www.sieil37.fr).



Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur **transition énergétique** via la SEM **EneR CENTRE-VAL DE LOIRE**. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des **projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité**, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires. (www.enercvl.fr).



Il propose également un **groupement d'achat d'énergies** qui regroupe déjà **454 membres publics** sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour **acheter mieux et à prix maîtrisés**.

Pour compléter cette démarche, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur d'énergie. (www.energie-mediateur.fr).



Le SIEIL a achevé le déploiement des **bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides**.

Avec **448** points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes **avec ou sans abonnement**. Désormais cette activité est regroupée au sein de **Modulo (MObilité DURable LOcale)**, une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).



Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire
12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr
Site internet : www.sieil37.fr
Suivez-nous sur Twitter : [@sieil37](https://twitter.com/sieil37)

« L'énergie à votre service »



15 500 Km
DE RÉSEAU
ÉLECTRIQUE



70 000
LOGEMENTS
RACCORDÉS
AU GAZ



46 000
POINTS
LUMINEUX



6 000 Km
DE VOIRIES
NUMÉRISÉES



Présence Verte, N°1*
de la téléassistance en France !

Valérie, 46 ans, vit à 350km
de chez sa maman

Présence Verte, partenaire
de votre mairie et CCAS

Pour découvrir nos solutions de téléassistance et en savoir
plus sur les offres Présence Verte, contactez votre mairie.



Présence Verte, agence de Tours,
5 rue du 66ème Régiment d'Infanterie - TOURS
02.47.31.61.96 - pv37@presenceverte.fr

presenceverte.fr

*N°1 en France en nombre de contrats sur le marché de la téléassistance aux particuliers



Association des Amis du Patrimoine Artannais

Au printemps nous vous inviterons à un voyage dans le temps. Très précisément au 17^{ème} siècle. Plus précisément encore, en 1671.

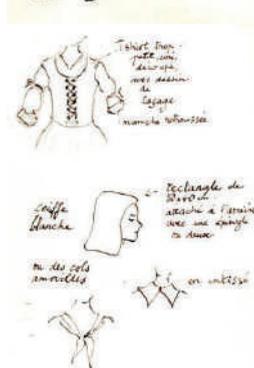
C'est la date à laquelle Jeanne Languille, née et baptisée à Artannes, a fait cet extraordinaire voyage vers la Nouvelle-France. Elle partit dans le cadre de la colonisation organisée par Colbert. Toutes ces femmes étaient dotées, on les a appelées les Filles du Roy. Par une étrange coïncidence, Jeanne embarqua sur un navire qui s'appelait le St Maurice, le saint patron de notre église.

C'est une histoire qui finit bien. Jeanne est arrivée à bon port, elle a épousé un gentil normand, François Allard, et ils eurent 8 enfants qui eux-mêmes eurent une importante descendance, laquelle se chiffrait aujourd'hui à 20 000 personnes.

Nous voulons commémorer au mieux l'aventure de cette jeune femme courageuse. Quelques-uns d'entre vous auront peut-être déjà vu l'exposition préparatoire à la médiathèque.

Le week-end des 21-22 mai 2022 ce sera donc la fête !

Avec le soutien de la municipalité nous combinons déjà tous nos efforts pour cette commémoration. Le village sera pavoisé aux couleurs de Jeanne. Son blason, créé pour la circonstance, en sera le décor principal. Une plaque commémorative sera dévoilée. Nous vous offrirons un spectacle de théâtre grâce à Max Hornbach et sa troupe, agrémenté de musique et de danse. Des intermèdes



comiques seront assurés par Bazartannes. Nous comptons bien sur vous tous pour jouer le jeu avec une ébauche de costume 17^{ème}. Nous ne serons pas exigeants sur l'authenticité des tissus et attaches ! Je me permets donc de vous faire quelques suggestions :

Pour les femmes : un chemisier blanc (dont on peut retrousser les manches), une jupe longue, un vieux T shirt uni un peu trop petit sur lequel on peut dessiner un laçage, des ballerines et vous serez prêtes pour danser !

Pour les hommes : une chemise unie un peu large, un pantalon qui s'arrête sous le genou et un gilet sans manches. Le chapeau pourra se faire aux ateliers prévus avec les enfants le samedi matin. Pour les enfants, même chose en plus petit !!!

Le programme complet sera affiché sur notre site (<https://aapa37.weebly.com/>) et sur le site de la commune.

Toutes les manifestations seront gratuites sauf le repas qui lui aussi obéira à la règle 17^{ème} siècle. Heureusement, on mangeait déjà bien à Artannes en ce temps-là.

NB. Un erratum dans le dernier article, sur les puits communs de la commune. J'avais oublié celui du Haut-Village. Il se trouve qu'il était couvert de lierre, l'équipe des services techniques ont déjà remplacé la porte qu'ils ont eux-même construit. Nous avons le projet de le nettoyer et restaurer dès les premiers beaux jours.

Catherine Young, Présidente

Art Taïchi

Lancement de la 2^{ème} saison réussi pour la toute jeune Association ART TAICHI, après une première année perturbée par les conditions sanitaires et le confinement. De nouveaux adhérents sont venus découvrir le Taïchi et le Qi Gong, enseignés par Lionel Grivolos.

Les bienfaits pour la santé de ces deux disciplines sont nombreux : amélioration de l'équilibre, diminution des tensions nerveuses, renforcement des muscles et des articulations, assouplissement du corps, augmentation de la vitalité et renforcement du système immunitaire.

Pratique ancestrale de santé originaire de Chine, le Qi Gong permet d'associer le corps, le souffle et l'esprit dans des mouvements effectués avec lenteur et douceur, en coordination avec

un travail de respiration profonde et consciente.

Le Tai Chi quant à lui se pratique avec relâchement et fluidité. Les mouvements travaillés en déplacements, dans toutes les directions, font référence à de nombreuses techniques et applications martiales.

L'Association a organisé son premier stage en décembre pour faire découvrir aux adhérents la pratique de l'épée du Tai Chi, une des plus anciennes armes traditionnelles chinoise, l'épée étant le prolongement de celui qui la manie !

Pour tous renseignements concernant les activités de l'Association dont les cours se déroulent sur Artannes et Saché, contactez Lionel Grivolos au 06 33 88 48 50 ou consultez le site artaichi.fr

Elisée Négoce Président ART TAICHI
Lionel Grivolos Enseignant



Association Sportive de la Vallée du Lys

Après deux années tronquées pour cause de crise sanitaire, une dernière saison où nous avons pu maintenir fort heureusement une activité réduite pour les enfants, le football a enfin repris ses droits de façon presque normale depuis la rentrée de septembre, et le plaisir de retrouver un peu de convivialité autour des terrains.

Cette première moitié de saison à l'A.S.V.L. a vu une augmentation importante des effectifs de notre école de football, ainsi que du nombre global des licenciés.

L'A.S.V.L., c'est ainsi plus d'une centaine de jeunes de moins de 15 ans que nous accueillons tout au long de la semaine pour les entraînements et le samedi pour les compétitions. Parmi ceux-ci, de nombreux enfants de la commune, filles et garçons. En particulier, nous recevons plus d'une vingtaine de jeunes filles au sein de nos équipes féminines.

C'est là le dessein et le sens de notre projet club de développement du football des jeunes et de la pratique féminine.

La priorité sportive de ce projet est de former des jeunes à l'école de football pour leur permettre de rejoindre les

équipes séniors avec des valeurs sociales et des connaissances techniques. L'objectif sportif est de permettre à tous les licenciés et toutes les licenciées de pratiquer le football dans les meilleures conditions d'épanouissement individuel et collectif.

L'A.S.V.L. a obtenu pour la période 2021-2024 le « Label Jeunes Espoir » des écoles de football décerné par la Fédération Française de Football et patronné par le Crédit Agricole. L'obtention de ce Label récompense le travail des éducateurs et des bénévoles de l'A.S.V.L., pour l'excellence de l'accueil et de l'encadrement des enfants de l'école de football. Il est une première étape dans le projet club de pérenniser son savoir-faire et fidéliser les jeunes. L'étape suivante, dès cette année 2022, est de prétendre au « Label Jeunes Féminin » qui sanctionnerait le développement

entrepris depuis plusieurs saisons de la pratique des jeunes filles.

L'A.S.V.L. c'est aussi cette saison une équipe U15 en entente avec Veigné, une équipe U17 en entente avec Azay, deux équipes séniors masculines et une féminine, une équipe football loisir et une équipe vétérans.

Pour faire vivre tout ceci, il est nécessaire de compter sur des bénévoles pour encadrer, arbitrer, aider lors de l'organisation de tournois ou de manifestations, alors... rejoignez-nous !

Nous espérons que ce satané virus ne viendra pas à nouveau interrompre nos activités et le plaisir de nous retrouver, petits et grands, autour d'un terrain. Nous vous souhaitons à tous, au nom de l'ensemble de l'équipe dirigeante de l'A.S.V.L., une belle année 2022.

Philippe Schnel,
Président de l'A.S.V.L.



L'association Bazartannes et ses fantaisies bazartannaises

Cette association a mis le feu en décembre 2021 à la nuit tombée dans tout Artannes, avec son concours des lumières ainsi qu'au marché de Noël, avec sa Bazar Team qui tenait buvette et divertissait le public avec la danse de ses joyeuses Barjorettes de Noël. Ah vous y étiez ?

Alors vous vous souvenez ; un peu ?

Vous n'avez pas vu ?

Quoi qu'il en soit, attendez le numéro du Fil d'Artannes de juin 2022 ! Vous pourrez y lire le récit de ces animations.

Vous pourrez aussi y trouver les autres activités de Bazartannes : sa contribution à la fête du départ de Jeanne Languille organisée en mai par l'Association des Amis du Patrimoine et



les bazartannais épouvantails qui reflueront aux alentours de la fête de la musique.

En attendant le mois de juin, Bazartannes vous invite à sa deuxième Assemblée Générale, le samedi 26 Mars à 18h à la salle des fêtes. Toutes les personnes aimant préparer et faire la fête et étant attachées à l'environnement, pourront adhérer.

Vous pouvez suivre annonces et péripéties de Bazartannes sur sa page Facebook et sur son blog (<https://bazartannes.fr>)

Vous voulez contacter l'association?

Alors écrivez à bazartannes@gmail.com

Signé Bazartannes



L'Association de Jeux de Société d'Artannes

Pour sa deuxième année d'existence, l'Association de Jeux de Société d'Artannes a accueilli des nouveaux membres qui souhaitent découvrir en toute convivialité l'univers du jeu de société moderne.

Chaque soirée se déroule sous le signe du partage et de la bonne humeur autour de jeux plus ou moins rapides, plus ou moins simples. Les jeux de stratégie, les jeux de cartes, les jeux d'ambiance ou même les jeux coopératifs se retrouvent sur les tables. Par exemple, lors de la dernière soirée, nous avons joué à Terraforming Mars, Draftausorus, Salade de Points, Carthographers, The Loop, Splendor et Sagrada.

Depuis septembre, l'AJSa a également investi dans ses premiers jeux et dans du matériel (tapis, pistes de dés). Les membres



de l'association ont ainsi la possibilité d'emprunter ces jeux. En cette fin d'année 2021, le magasin Joué Club de Chambray-lès-Tours nous a prêté des jeux à essayer lors de nos soirées. Nous les remercions pour ce partenariat.

Si vous souhaitez découvrir notre association, nous vous donnons rendez-vous le vendredi soir des semaines impaires à partir de 20h15 à la salle des Glycines d'Artannes.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec nous via l'adresse mail (ajsa.artannes@gmail.com) ou nous suivre sur la page Facebook de l'AJSa (www.facebook.com/ajsa.artannes). Un compte rendu avec les photos des jeux joués y est publié après chaque soirée.

Sophie, Stéphane et Fabien

Plateau de Noël

Samedi 11 décembre, Artannes Basket Club a organisé, comme chaque année, son plateau mini-basket (catégorie U7). Cinq clubs ont répondu présent et une quarantaine d'enfants ont pu pratiquer des activités autour du basket dans différents ateliers. Pour clôturer le plateau, notre traditionnel concours de shoot a été fait dans l'effervescence des enfants et des parents.

La visite du Père Noël a fait la joie de nos tout petits en offrant un ballon à chaque participant.

Même si la crise sanitaire complique nos manifestations, la matinée s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Artannes Basket Club



**ARTANNES
BASKET CLUB**



Jumelages, ça redémarre

Il était temps !

Tout d'abord, notre traditionnel Saturday Night Supper, le quatorzième du nom, a pu se tenir le 20 novembre dernier !

Nous avons pu servir 80 repas à la Salle des Fêtes, ce qui le situe dans nos meilleures performances pour cette période de l'année. Il est vrai que la troupe de théâtre artannaise est venu animer cette soirée avec son sketch « Dinner for One », très célèbre dans les pays du Nord !

Et bien entendu, la qualité du repas a fait le reste. Si vous n'avez pas pu venir, parlez-en autour de vous pour en savoir plus ! A la suite, le vendredi 26 novembre s'est tenue notre Assemblée Générale, sans changement notable et cette fois-ci, à la date prévue !

Enfin, ce fut le marché de Noël !

Pas d'huile d'olive, ni charcuterie ou fromages à présenter, seulement bières anglaises et marmelade d'oranges ! Nos amis italiens nous ont fait faux bond. La palette commandée 3 semaines auparavant n'est pas parvenue dans les délais impartis ! Cependant, celles et ceux qui avaient pris la précaution de passer commande avant le marché de Noël

sont servis dans les jours qui ont suivi.

En janvier, notre traditionnelle Cena italiana prévue le 22 janvier est reportée suite au contexte sanitaire actuel. En revanche, il reste au programme. Notre séjour des anciens CM1 de 2019-2020 qui devaient partir pour Bathford en mars 2020 et qui se sont retrouvés confinés à la place !

Nous espérons pouvoir leur proposer de s'y rendre au début de l'été, avec leurs parents ou pas, selon les conditions sanitaires à venir et les disponibilités de nos amis anglais !

D'ici là, sur invitation de nos amis italiens, nous serons peut-être allés à Roccastrada célébrer la rencontre du Général de Gaulle avec le Général américain Clarke en juin 44 à Roccastrada même !

Et pourquoi pas d'autres réalisations si vous avez des projets à nous soumettre ?

A presto,

See you later !

Pour le Comité de Jumelage et ses bénévoles, *le Président*
Jacques L'hôte

02.47.26.62.75 - 07.69.63.58.15 - lhote.jacques@wanadoo.fr

Venez nous rencontrer à l'AMAP

« Restez chez vous, mais allez travailler et continuez à consommer »

La crise sanitaire, à bien des égards, a conduit nos dirigeants à des injonctions parfois contradictoires, résumant nos vies à un intérêt économique au détriment de l'intérêt humain. A l'AMAP*, nos échanges ne nous réduisent pas à des « homo economicus ». Il y a beaucoup d'autres choses à échanger : des idées, des mots, des choses simples.

On ne peut pas réduire les besoins des humains au fait de survivre. La rencontre hebdomadaire du vendredi soir permet bien plus qu'un simple acte d'achat de produits. Ce sont des rencontres d'hommes et de femmes qui ont fait le choix de consommer autrement. Chaque vendredi, sous le préau de l'école, des dizaines de personnes se croisent le temps d'une distribution, certaines se retrouvent derrière les balances pour aider les producteurs à la distribution des paniers de légumes, du pain, des fromages et autres produits laitiers confectionnés localement et bien d'autres encore.

Dans notre dernier article, nous évoquions notre désir de proposer aux amapien-nes un maraîcher proche d'Artannes. C'est chose faite avec Sylvain Le Théau et Valentin qui nous fournissent leurs paniers de légumes Bio en provenance de Saint-Genouph.

Aujourd'hui, l'association regroupe 60 familles d'Artannes

et des communes limitrophes qui se retrouvent chaque vendredi soir pour récupérer les produits que proposent une quinzaine de producteurs locaux.

Si vous avez envie de changer votre manière de consommer, de rencontrer des producteurs et de partager tout simplement un moment de convivialité, venez nous rencontrer...

Distribution tous les vendredis de 19h00 à 20h00 – école primaire d'Artannes

contact : amap.le.panier.du.lys@orange.fr 0626037485 ou 0633902017

*AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et de proximité). Bien que ce sigle soit une marque déposée au plan national, chaque Amap est totalement autonome et ne dépend d'aucune organisation.

Cécile Sacré, Présidente





Artannes sous mille couleurs florales

Artannes, la qualité florale des ponts est à plébisciter. Le cordon floral accompagne habitants et touristes d'un côté et de l'autre de l'Indre et fait découvrir les arbres et espaces naturels qui agrémentent ce beau paysage. Depuis plusieurs années Artannes se recouvre de couleurs au bon endroit et en quantité appropriée, le label 1 fleur est bien mérité. Félicitations aux élus et jardiniers responsables. L'embellissement ne peut être réussi sans l'implication des habitants. L'action de chacun dans son jardin a un impact sur

le climat et sur le maintien des paysages tourangeaux. Il faut planter autant que possible. Il est important que les pratiques de jardinage se transmettent et de ne pas se désespérer au vu des difficultés causées par les restrictions d'arrosages, le changement climatique, etc...

La Loi Labbé, interdisant l'utilisation des produits phytomédicaments dans les jardins amateurs, n'aide pas. Des solutions alternatives existent mais elles imposent une observation des plantes plus fine et presque quotidienne, une préparation des sols adaptée au milieu et une planification des travaux en adéquation avec le climat et les essences végétales mises en place. On peut vaincre ces handicaps en se rapprochant des jardiniers avertis grâce à leur âge, leurs connaissances des lieux et leurs connaissances techniques. La communication, les discussions entre voisins sont la richesse du jardinage. C'est la richesse des visites des jardins fleuris où de nombreuses discussions et conseils sont donnés par l'ensemble des acteurs présents. L'ambiance Embellissement du Val de l'Indre est à connaître et est remarquable. Le végétal, indispensable à la vie, doit être considéré comme un être vivant et non un élément inerte. Un jardin demande du travail et de la présence. Il est plus facile d'installer des bâches plastiques recouvertes de galets et cailloux. Par contre, permettez-nous de vous inciter à faire le bilan carbone et climatique de ce jardin contemporain.

De ce fait, la Société d'Horticulture de Touraine souhaite organiser des conférences itinérantes pour guider le choix des végétaux, les techniques de plantation, les associations végétales, les jardinières et potées fleuries, etc.

Le jury du Val de l'Indre, lors de sa visite, a pu apprécier les jardins des particuliers et leur intérêt pour les végétaux. Le nombre de participants a augmenté et nous en sommes très heureux.

Le secrétariat de la mairie attend de nouvelles inscriptions pour 2022 ; n'hésitez pas à le contacter.

La remise des prix le 27 novembre fut très conviviale et chaleureuse. Elle mit à l'honneur les participants aux concours en présence de Madame Isabelle Delacôte, Maire, de Madame Marine Nourry maire adjoint chargée de l'environnement et de Madame Monique Archambault conseillère municipale.

Maryse Friot, Présidente de la SHOT

FLEURISSEMENT 2021 ARTANNES

PRINTEMPS

- 1 - M. et Mme DELILLE Jean-Paul 12 rue des Vignes**
 1 - M. GAUTHIER Bernard 23 rue du Clos des Bruneau
 1 - Mme KECHICHIAN Nicole rue de la fontaine Sainte
 M. BLENET Pierre 1 rue des Sarments
 M. BOUCHER Robert 12 avenue du moulin
 M. et Mme CHAUSSEPIED Daniel
 et Claudine 16 rue des Vignes
 Mme FERRAND Jeanne 4 «Les Briants»
 M. RENOU 23 rue du Champ Lambert

ETE

>> JARDINS VISIBLES DE LA RUE

- 1 - M. et Mme DELILLE Jean-Paul 12 rue des Vignes**
 2 - M. GAUTHIER Bernard 23 rue du Clos des Bruneau
 3 - M. BLENET Pierre 1 rue des Sarments
 4 - M. BOUGRIER Gérard 2 « La Renaudière»
 5 - Mme CHAUSSEPIED Claudine 16 rue des Vignes
 6 - Mme SIMEON! Joël 16 rue du Clos des Bruneau
 7 - M. RENOU Joël 23 rue du Champ Lambert
 8 - Mme ROUSSEAU 7 «les Briants»
 9 - Mme MARCHE Bernadette 26 rue des Tonneliers
 9 - M. et Mme MARQUET-CHAMPIGNY
 Laurent et Francine 29 rue du Noyer de Balzac
 11 - Mme MORISSET Sophie 20 route de la Baudinière
 12 - M. MORISSET Gérard 14 rue du Clos des Bruneau
 13 - Mme FERRAND Jeanne 4 «Les Briants»

>> JARDINS INTÉRIEURS

- 1 - Mme MORICEAU Jeanine 10 place de la liberté**
 2 - M. VADART Jean-Yves 10 rue des Vignes
 3 - M. et Mme DEMOUSSY Didier 20 rue des Sarments
 4 - Mme LUNEAU Thérèse 2 La Chouanière

>> PARCS

- 1 - Mme KECHICHIAN Nicole 9 rue de la fontaine Sainte**
 2 - M. et Mme YOUNG Catherine et Rob la Planche de Chaqueneaux

>> POTAGERS

- 1 - M. BOUGRIER Gérard 2 « La Renaudière»**
 2 - M. CHAUSSEPIED Daniel 16 rue des Vignes
 3 - M. et Mme YOUNG Catherine et Rob la Planche de Chaqueneaux
 4 - Mme KECHICHIAN Nicole 9 rue de la fontaine Sainte
 5 - Mme FERRAND Annick 9 «Les Briants»
 6 - Famille FERRAND 4 «Les Briants»



M. Chaussepiéd Daniel



M. Blenet Pierre

UNC



5 décembre - (Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie 1952 - 1964)

Quand faut-il honorer les morts pour la France tombés en Afrique du Nord ? La polémique a toujours cours. Les politiques et les associations d'anciens combattants ne sont pas tous d'accord.

En 2003, Jacques Chirac a instauré une « Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ». La date choisie, le 5 décembre, est sans aucun lien avec des événements historiques.

Il existe deux autres journées de commémoration s'ajoutant à cette date. Depuis 2003, toujours décidée par Jacques Chirac, une « Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives », est fixée au 25 septembre.

En 2002, l'Assemblée Nationale adopte une loi, entérinée 10 ans plus tard par le sénat, instaurant le 19 mars comme la « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Cette date est celle du cessez-le-feu en 1962, décidé aux accords d'Evian signés la veille.

La date du 5 décembre n'est donc pas consensuelle.

À l'UNC nous reconnaissons deux dates : le 25 septembre et le 5 décembre et voici pourquoi.

Le 25 septembre célèbre la mémoire des Harkis. Rappelons-nous que les Harkis sont des Algériens ayant servi dans l'armée Française. Après le 19 mars tous les Harkis qui n'ont pas pu rejoindre la France métropolitaine sont retournés dans leur village. Ils ont été massacrés malgré les engagements du FLN. Il y a eu entre 60 000 et 150 000 victimes selon les historiens.

Le 5 décembre 2002, Le Président Chirac inaugurait le Mémorial National de la Guerre d'Algérie, quai Branly à Paris. Trois colonnes se dressant face à la Seine pour rendre hommage aux hommes et aux femmes, membres des formations supplétives, appelés du contingent ou engagés volontaires morts pour la France, ainsi qu'aux victimes civiles disparues ou décédées lors de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie de 1952 à 1964.

Un an plus tard, il décidait de retenir cette date du 5 décembre comme journée d'hommage aux 23 000 soldats morts pour la France et aux victimes

civiles de ces combats.

La date officielle de la fin de la guerre d'Algérie est le 2 juillet 1962, les derniers soldats Français ont quitté l'Algérie le 1er juillet 1964. Pendant cette période il y a eu plus de 500 soldats Français tués ou disparus.

Ainsi donc, célébrer le 19 mars c'est oublier tous les morts et disparus qu'il y a eu après cette date. À l'UNC nous avons décidé de les honorer tous, de 1952 à 1964.

Le 25 septembre la commémoration des Harkis a lieu à Amboise et tous les 5 décembre, avec la Municipalité, nous procédons à une cérémonie au cimetière d'Artannes et à Pont-de-Ruan. Pour perpétuer le devoir de Mémoire, je vous invite à y participer, même si cette date tombe rarement un dimanche.

Philippe Lacoste, *Président de l'Association UNC d'Artannes - Pont-De-Ruan*



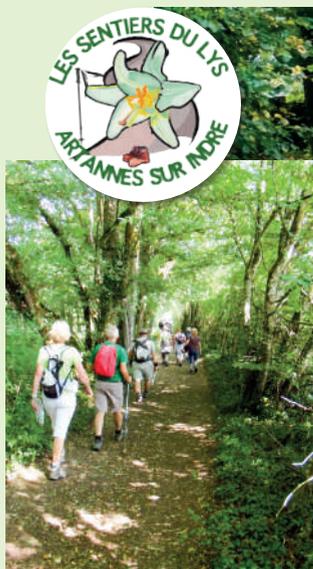
Les Sentiers du Lys

Randonnées ouvertes au public :

- 13 février 2022 à 14h, randonnée des crêpes. Plusieurs circuits, 8, 11 et 15 km. Départ gymnase ; crêpes et goûter à l'arrivée.
- 3 avril 2022 : « L'Artannaise » Randonnée pédestre. Plusieurs circuits, 8, 13, 16 et 21 km. Départs entre 8 et 9h. Accueil café, ravitaillements, vin d'honneur. Départs : Salle des fêtes Artannes.

Infos : <http://www.sentiersdulys.fr>

Jean-Jacques Datin, *Président*





L'heure du renouveau

C'est en novembre dernier, après deux années sans manifestation, que s'est tenu notre loto. Nous avons pu accueillir environ 200 personnes tout en respectant les mesures sanitaires. Merci d'avoir été si nombreux à y participer. Ce fut une réussite et un plaisir d'avoir pu de nouveau organiser un événement au sein du club.

Après ces quelques mois d'entraînements, arrive le moment tant attendu pour certaines et redouté pour d'autres, celui de la compétition. Deux années se sont écoulées sans pouvoir y participer. Ce grand retour sur les plateaux sera sans doute riche en émotions. Sourires, stress, encouragements et adrénaline seront au rendez-vous. Nous avons hâte de retrouver cette ambiance qui nous rappelle pourquoi nos gymnastes s'entraînent et donnent le meilleur d'elles-mêmes !

C'est au mois de janvier que sonne le début des compétitions. Tout d'abord avec une compétition en interne pour les plus jeunes, au début du mois puis

vient l'organisation d'une compétition départementale niveau 6 et 7 le week-end du 22/23 janvier 2022.

Au-delà de la pratique en gymnastique, le club offre, encore cette année, la possibilité à nos gymnastes de plus de 12 ans de pouvoir se former en tant que juge. Cette formation permet, après avoir réussi l'examen, de pouvoir juger sur les compétitions officielles. Nous les remercions pour cette implication qui est indispensable au bon fonctionnement du club et des engagements des équipes. Le gala de fin d'année, quant à lui, aura lieu le 26 juin 2022.

Pour finir, nous souhaitons remercier tous nos partenaires de leur soutien pour cette année 2022.

Un grand merci également aux coaches bénévoles et salariées, aides entraîneurs, juges, membres du CA et du bureau pour leur implication au quotidien permettant de faire vivre et évoluer notre club.

La Gym Enfants Artannes vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2022.

Elsa, Secrétaire adjointe
Gymnastique des Enfants d'Artannes

Nous avons commencé nos cours le lundi 7 septembre 2021 sous condition d'avoir le Pass sanitaire.

Nous commençons l'année 2021/2022 avec 190 adhérents.

Nous sommes heureux de retrouver nos deux professeurs salariés Jessica Moron et Candy Dos Santos pour refaire du sport.

Heureux de participer cette année au marché de Noël, bien sûr avec notre fameux caddy rempli de surprises.

Je voudrais également remercier toute mon équipe.

Mesdames : Geneviève Lenain, Dominique Boucher, Jacqueline Malbec, Martine Guéry, Mireille Ruilier, Marie Alice Robin, Mickaëlla Campagné, Inès Morin, Christèle Guillemain, Janine Moriceau et Maryse Caballero.

Merci à nos adhérents sans lesquels notre association n'existerait pas.

Sportivement GCA !

Virginie Campagné, présidente

La Bacchus est de retour !

A l'occasion du traditionnel week-end d'Halloween, Artannes et ses alentours ont une nouvelle fois été envahis par une multitude de citrouilles, sorcières, monstres et fantômes... Pas moins de 500 participants ont pris le départ des randos VTT & pédestres. La manifestation, réputée pour sa convivialité et ses ravitos «gargantuesques», a su rester fidèle à ses valeurs pour le plus grand plaisir des nombreux participants qui ont répondu présent. Nul doute que les 50 bénévoles Bacchus sont très fiers de ce succès et espèrent proposer le retour de la Corrida* pour octobre 2022.

Ave Bacchus !

(*Corrida annulée depuis 2020 à cause du COVID)

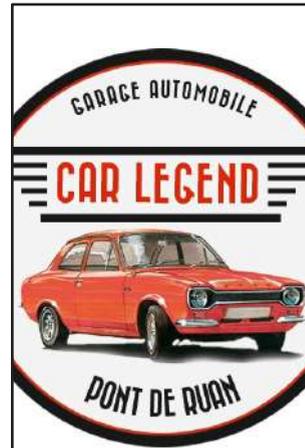
Benoit Neveux, Président




 Z.A.E. La Bouchardière 37260 Monts
02.47.53.92.80
Ossature bois - Charpente - Bardage - Couverture



www.stephane-pouessel.com


 GARAGE AUTOMOBILE
CAR LEGEND
 PONT DE RUAN

6 rue de la Croix Billette
 37260 Pont de Ruan
 02 47 26 81 42
carlegend37@orange.fr
 RCS Tours 891 951 949


spie batignolles
 / bellin TP

BELLIN TP
 5 rue de la chaponnerie
 86600 LUSIGNAN
 Téléphone 05 49 43 30 12
 Télécopie 05 49 43 30 63
 E-mail : bellin@entreprise-malet.fr

TRAVAUX PUBLICS – ROUTES
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS


BH

30, route de Sepmes
 37800 SAINTE MAURE DE TOURAINE
02 47 72 90 13
 10, rue du Commerce
 37260 ARTANNES
02 47 26 86 90
contact@bethchaussures.com

LES PÂTISSIERS DE TOURAINE

Un plaisir frais et léger à partager...

Depuis 1993, c'est au cœur de la Touraine, à Pont-de-Ruan, que nos pâtisseries confectionnent la recette du Saint Amour® : gâteau au fromage blanc conciliant à la fois légèreté et gourmandise.

2 Chemin de la Prée - 37260 PONT-DE-RUAN
 Tél. : +33 (0)2 47 34 30 00
www.lespatissiersdetouraine.com


Saint Amour®

Création AD FIELDS - 0247 609 067
 RCS TOURS 331 936 484
 Document non contractuel. Photo: Fotolia - 11/21



MULTIPEINTURE

Peinture Intérieure Revêtement sols & murs Ravalement de façade Peinture Extérieure

02 47 26 73 03
179 rue Lavoisier - MONTS
www.multipainteure.com

Bâtisseurs du Val de l'Indre et de l'Indrois

Maçonnerie Traditionnelle
Taille de Pierre - Eco Construction
Plâtrerie - Carrelage

www.bv2i.com

Partenaire de : **LA MAISON**
« A découvrir... » 33, Route de Veuzelles-Loches

10, Rue du Grand Bois - 37260 Monts
02.47.59.44.53

Informatique & réseaux

- conseil
- vente
- installation
- assistance
- maintenance
- dépannage

Communication web

- conseil
- création de sites internet
- stratégie social media
- animation réseaux sociaux
- création de contenus : rédaction web, photo, vidéo

Votre service informatique externalisé !

bonjour@anvolys.com
02 85 29 85 85
www.anvolys.com

88 allée Pieter Breughel
37260 MONTS

ANVOLYS
Informatique & Communication

BOULANGERIE & PÂTISSERIE

HORDE CHRISTOPHE & M-LAURE
3 RUE DU COMMERCE
37260 ARTANNES SUR INDRE

N° DE SIRET: 78877565800024

[facebook/boulangeriehordechrisophe&marie-laure](https://www.facebook.com/boulangeriehordechrisophe&marie-laure)

02 47 26 81 82

BTP Consultants

Contrôle Technique
Coordination SPS
Diagnostics Immobilier
Prévention HSE

www.btp-consultants.fr
Suivez-nous sur

Aux services des pompes à chaleur

JP ENERGY
JÉRÉMY POINSONNET

- Installation
- Mise en service
- Maintenance
- Dépannage
- Pompe à Chaleur
- Climatisation
- Chauffe eau thermodynamique

12 rue des Vallées
37260 Pont de Ruan

06 34 40 68 30
contact.jpenergy@gmail.com

ARTANNES SUR-INDRE

“Le Fil d’Artannes”
Mairie d’Artannes-sur-Indre
Tél. : 02 47 26 80 19
Directeur de la publication : Isabelle Delacôte
Rédacteur en chef : Michel Guillot
Crédits photos : Mairie d’Artannes, associations d’Artannes
Jean-Gilles Trinquart
Impression : Graphival - Chambray-lès-Tours
Tél. : 02 47 73 68 68
Tirage : 1 500 exemplaires
www.artannes.fr

Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

10-31-2607 pefc-france.org